

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,
le vingt-neuf septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

OBJET 📄 N° 2022_29_09_13

↳..... Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de la délibération n° 1 du 15 juillet 2020.

Date de la convocation

▪ 23 septembre 2022

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, MARLOT Loïc, Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, MM. JOLIE Pascal, SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, NOËL Laure, GUILLOU Elodie, M. SENECAL Yannick, Mmes ROUSSEAU Marie-José, HEMBERT Axelle, M. SERGENT Didier, Mme PAPYLE-LEFEBURE Catherine, M. FERNAGUT Joël.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme BARDEAUX Sandrine	à	M. DUBAËLE Jean-Luc
Mme DUQUESNE Cécile	à	Mme BERNARD Sabine
Mme SAUVAGE Edith	à	Mme LAVIEVILLE Chantal
M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. DEVIN Serge
M. LEPRETRE Médéric	à	Mme NOURTIER Fabienne
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme HEMBERT Axelle

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien

A été nommée Secrétaire de Séance

Mme DAUSQUE Ludivine

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR
DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE
LA DELIBERATION N° 1 DU 15 JUILLET 2020**

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 1 du Conseil Municipal du 15 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les actes pris par Monsieur le Maire depuis la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2022, en vertu de cette délégation,

Monsieur le Maire rapporte à l'Assemblée les décisions prises suivantes :

❖ **DECISIONS PORTANT SUR LES TARIFS, LE PRET DE MATERIELS, ET
DECISIONS DIVERSES**

LE 07 JUILLET 2022

DECISION N° 2022_023 :

Cette décision fixe un tarif de 2 € (*deux euros*) par personne à l'occasion de l'animation des structures gonflables qui s'est déroulée le 11 août 2022 dans les jardins de la Baie Saint Jean.

LE 08 AOUT 2022

DECISION N° 2022_024 :

Cette décision fixe les tarifs pour les exposants de la bourse aux vêtements qui se tiendra le 09 octobre 2022 dans la salle des fêtes de Wimereux comme suit :

- 6 € (*six euros*) la table ;
- 10 € (*dix euros*) les deux.

LE 10 AOUT 2022

DECISION N° 2022_025 :

Cette décision fixe les tarifs pour les exposants de la bourse aux jouets qui se tiendra le 30 octobre 2022 dans la salle des fêtes de Wimereux comme suit :

- 6 € (*six euros*) la table ;
- 10 € (*dix euros*) les deux.

LE 22 AOUT 2022

DECISION N° 2022_026 :

Cette décision fixe les tarifs pour les exposants de la foire aux livres qui se tiendra le 27 novembre 2022 dans la salle des fêtes de Wimereux comme suit :

- 6 € (*six euros*) la table ;
- 10 € (*dix euros*) les deux.

LE 13 SEPTEMBRE 2022

DECISION N° 2022_027 :

Cette décision fixe les tarifs de la pièce de théâtre « les Thibautins » qui se tiendra le 4 novembre 2022 dans la salle des fêtes de Wimereux comme suit :

- 12 € (*douze euros*) pour les plus de 6 ans ;
- gratuit pour les moins de 6 ans.

DECISION N° 2022_028 :

Cette décision fixe les tarifs du festival « Nov' en zik » qui se déroulera les 18 et 19 novembre 2022 dans la salle Jean-Pierre Butel à Wimereux comme suit :

- 24 € (*vingt-quatre euros*) pour les plus de 12 ans pour les 3 concerts du 18 novembre 2022 ;
- 16 € (*seize euros*) pour les plus de 12 ans pour les 2 concerts du 19 novembre 2022 ;
- 32 € (*trente-deux euros*) pour les plus de 12 ans : forfait 5 concerts ;
- Gratuit pour les moins de 12 ans pour les 5 concerts.

❖ DECISIONS PORTANT SUR LES PRETS DE LOCAUX MUNICIPAUX, DE MATERIEL ET DU PERSONNEL MUNICIPAL

Les 20 juin, 21 juin, 28 juin, 30 juin, 04 juillet, 27 juillet, 29 juillet, 04 août, 09 août, 23 août, 26 août, 29 août, 30 août, 08 septembre, 13 septembre, 16 septembre 2022.

CONVENTIONS : mettant à disposition de diverses associations et diverses personnes, un parc de matériel.

❖ **LISTE DES MARCHES NOTIFIES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :**

MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES :

Fourniture, pose et encrage de 2 jeux extérieurs - digue nord

Titulaire : PROLUDIC

Situé à : VOUVRAY (37210)

Montant : 17 976.68 € Hors Taxes

En conséquence,

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de sa délégation.

Pour extrait certifié conforme,

#signature#